



N° OJ : 60

Projet d'Arrêté - Conseil du 04/11/2019

Objet : Place du Samedi 1-4, 1000 Bruxelles.- Locations complémentaires : rez-de-chaussée (vestiaires et local briefing des agents « horodateurs ») contracté avec Allianz OPP/2019/035.- Constitution garantie bancaire.

Le Conseil communal,

Considérant la décision du Conseil du 19/11/2018 approuvant le bail de location entre la Ville et la société Allianz Benelux NV relatif à la location de locaux complémentaires (l'un au rez-de-chaussée et l'autre dans le bâtiment annexe) permettant aux 50 agents travaillant en extérieur appartenant au département des Affaires économiques de pouvoir disposer de vestiaires et des locaux nécessaires à leur bon fonctionnement dans le bâtiment sis Place du Samedi 1-4, 1000 Bruxelles;

Considérant que le projet de bail prévoit une garantie bancaire égale à 6 mois de loyer (13.780,00 EUR);

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

ARRETE :

Article 1 : La constitution de la garantie bancaire relative à la location de locaux complémentaires pour le département des Affaires économiques (vestiaires et local briefing) dans le bâtiment sis Place du Samedi 1-4, 1000 Bruxelles.

Article 2 : L'imputation de la constitution de la garantie bancaire à hauteur de 13.780,00 EUR à l'article 10466/51451 du budget extraordinaire 2019.

Annexes :

[extrait collège du 2/05/2019 \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)